



**L'association**  
**Les actions**  
**Les finances**



## L'essentiel de l'année 2011



## Les actions de La Cimade

L'action de La Cimade s'articule autour de quatre missions essentielles : "Accompagner les migrant-e-s et défendre leurs droits", "Agir auprès des étrangers-ères enfermés-e-s", "Construire des solidarités internationales" et "Témoigner, informer et mobiliser".

### Accompagner les migrant-e-s et défendre leurs droits

Assistance humaine et sociale, suivi et conseils lors des démarches juridiques et administratives, formations au Français, défense de leurs droits devant les autorités, hébergement dans les deux centres de Massy (Ile-de-France) et de Béziers (Hérault). En 2011, ce sont environ 81 000 personnes qui ont pu bénéficier d'un accompagnement, d'un conseil ou d'un temps de formation offerts par La Cimade.

### Agir auprès des étrangers-ères enfermés-e-s

La Cimade intervient dans les différents types de lieux de privation de liberté où se trouvent des personnes étrangères. Elle est ainsi présente dans 12 centres et 6 locaux de rétention administrative (respectivement CRA et LRA), pour y faire respecter les droits des personnes en attente d'une expulsion ou de leur libération. Par ailleurs, grâce à son important réseau de bénévoles, elle suit près de 2 000 personnes étrangères dans 73 établissements pénitentiaires. Cette mobilisation quotidienne lui permet de témoigner auprès de l'opinion publique de situations qui demeurent peu connues, et d'apporter une assistance humaine et juridique à plus de 18 000 personnes au total.

### Construire des solidarités internationales

Depuis plusieurs années, l'Union européenne confie aux pays dits "de transit" une partie de sa politique de contrôle des flux migratoires. Cela génère des situations de très grande souffrance pour les migrants qui sont parfois refoulés et abandonnés dans des conditions dramatiques ou victimes de discriminations. Au Mali, au Sénégal, au Niger, en Mauritanie, au Maroc, en Algérie et bientôt en Tunisie et en Côte d'Ivoire, La Cimade travaille avec des associations locales pour défendre les droits

des migrants et sensibiliser les décideurs régionaux. Via ces partenaires, elle assure également une aide humaine et matérielle à plus de 1 000 personnes en situation de grande précarité. Plus largement, La Cimade apporte depuis plus de 55 ans son soutien aux associations partenaires avec qui elle travaille au Sud, afin de favoriser un développement fondé sur les droits humains.

### Témoigner, informer et mobiliser

La Cimade rend compte très régulièrement des réalités vécues par les migrants. En 2011, à travers ses travaux d'analyse, ses rapports, ses communiqués et ses outils d'information (Causes Communes, Actions Communes, son site internet, sa lettre d'information...), elle a une nouvelle fois témoigné des pratiques en constant durcissement concernant la gestion des migrations au Nord. Face à cela, elle construit sans relâche des propositions pour changer les perspectives des politiques d'immigration. Au-delà de ces actions, elle mène également de nombreuses initiatives auprès du grand public afin de contribuer à faire émerger un autre regard sur les migrants, notamment dans le cadre de son festival culturel : migrant'scène. Ainsi, en 2011, ce sont près de 300 événements qui ont été organisés dans toute la France.



### Quelques chiffres sur La Cimade en 2011

**100 000** personnes conseillées, accompagnées, hébergées...  
**131** points d'accueil, permanences et programmes de formation au français  
**2 500** bénévoles actifs organisés en 80 groupes dans 13 régions  
**16 000** donateurs actifs  
**90** salariés  
**11** partenaires dans 6 pays du Sud

# Le mot du Trésorier

L'exercice de l'année 2011 enregistre les effets de deux décisions majeures mises en œuvre en 2010 : la nouvelle organisation concrétisée par le Plan de sauvegarde pour l'Emploi et les économies de fonctionnement décidées en parallèle, comme suite à la forte réduction de la présence de la Cimade dans les centres de rétention. Autres bons résultats: depuis 5 ans, les dons continuent à être en progression. Au total, ils atteignent quasiment les 2 millions d'euros. Et les recettes régionales s'avèrent supérieures aux prévisions.

Ces actions conjuguées permettent d'afficher un excédent de ressources pour l'année de 183 109 €.

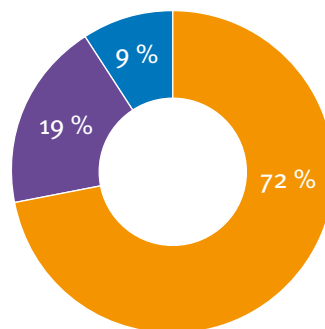
Le budget courant de La Cimade est de 8 132 216 €, dont 72 % – près de 6 millions d'euros – sont affectés aux missions sociales de l'association. À ces dépenses de terrain, il faut ajouter le coût de l'animation démocratique de ce mouvement de 2 500 adhérents, ainsi que les frais de fonctionnement : au total ces frais représentent 19 % des ressources de l'association. Par ailleurs, les frais de recherche de fonds publics et privés constituent 9 % des dépenses courantes.

Enfin, dans le respect de ses obligations en tant qu'employeur socialement responsable, La Cimade provisionne chaque année une somme permettant d'assurer (le moment venu) le départ de chacun de ses salariés. Cet effort vient s'ajouter au total des dépenses courantes et à l'excédent de l'année pour atteindre un budget total de 8 896 294 €.

Lionel Sautter  
Trésorier de La Cimade



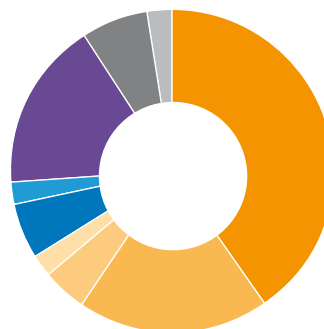
72% des dépenses courantes affectées aux missions sociales



## Répartition des dépenses courantes\*

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

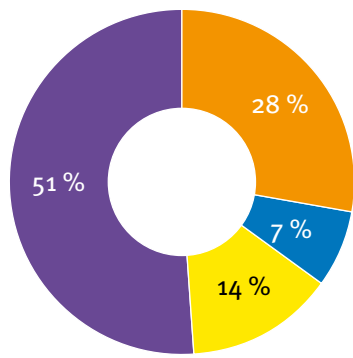
\* hors provisions



## Répartition des emplois

<span style="color: orange;">■</span> <b>Missions sociales</b>	<b>5,9 M€</b>
• Accompagner les migrants et défendre leurs droits	3,6 M€
• Agir auprès des étrangers enfermés	1,7 M€
• Construire des solidarités internationales	0,4 M€
• Témoigner, informer et mobiliser	0,2 M€
<span style="color: blue;">■</span> <b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>0,7 M€</b>
• Privés	0,5 M€
• Publics	0,2 M€
<span style="color: purple;">■</span> <b>Frais de fonctionnement</b>	<b>1,5 M€</b>
<b>Total courant</b>	<b>8,1 M€</b>
• Dotation aux provisions	0,6 M€
• Excédent de l'exercice	0,2 M€
<b>Total général</b>	<b>8,9 M€</b>

Sur un total de 8,9 millions d'euros d'emplois, 5,9 millions sont consacrés aux missions sociales. Il faut ajouter à ces dépenses près de 4 millions d'euros : ce chiffre correspond à l'évaluation basse de la valeur du travail des bénévoles. Au total, l'investissement de La Cimade auprès des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile s'élève à environ 10 millions d'euros.



### Répartition des ressources courantes \*

\* hors provisions

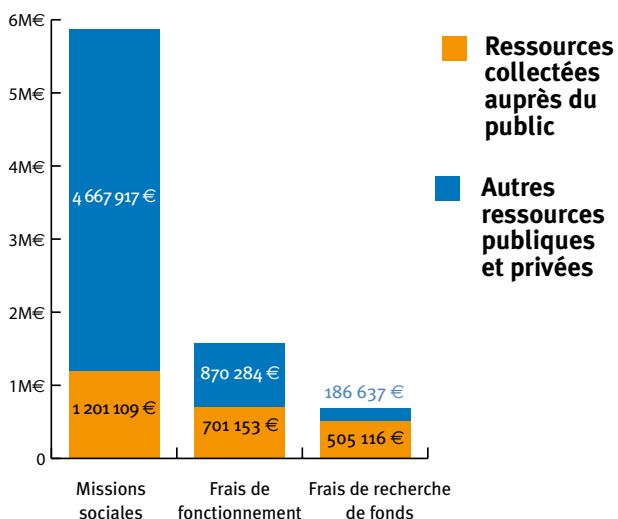
Les financements de l'État ne représentent plus désormais que 51% des ressources courantes de la Cimade. Les ressources collectées auprès du public ont représenté en 2011 un total de 2 445 219 euros, confirmant l'importance de la générosité et du soutien durable de nos donateurs.

### Origine des ressources

<b>Ressources collectées auprès du public</b>	<b>2,4 M€</b>
• Dons	2,2 M€
• Legs	0,2 M€
<b>Fondations et financements privés</b>	<b>0,6 M€</b>
<b>Subventions et autres concours publics</b>	<b>4,3 M€</b>
<b>Ventes et autres produits</b>	<b>1,2 M€</b>
<b>Total courant</b>	<b>8,5 M€</b>
Reprise de provisions	0,4 M€
<b>Total général</b>	<b>8,9 M€</b>



## La Cimade consolide son indépendance



Amorcée dès 2010, pour s'adapter à la réforme de l'action associative dans les centres de rétention administrative (CRA), l'indépendance financière de La Cimade vis-à-vis des subventions publiques s'est accrue en 2011. Les subventions de l'État sont en effet versées essentiellement au titre du marché public de la rétention (44 % des financements publics et 22 % des ressources) et pour les deux centres de Massy et Béziers (33 % des financements publics et 17 % des ressources). Elles ne représentent plus que la moitié des ressources de La Cimade.

L'autre moitié des ressources est d'origine privée, ce qui confirme l'importance du lien entre l'association et ses donateurs. Ces ressources proviennent de dons et legs de particuliers (58 % des financements privés et 29 % des ressources totales), auxquels s'ajoutent les ventes de produits et publications (4 % des financements privés et 2 % des ressources).

# Le bilan financier

		31/12/2011		31/12/2010			31/12/2011		31/12/2010
<b>Actif</b> (hors associations de groupe local)	Brut	Amort. prov.	Net	Net	<b>Passif</b> (hors associations de groupe local)	Net	Net	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>					Fonds propres	2 425 852 €	2 195 622 €		
Immobilisations incorporelles	75 110 €	61 681 €	13 430 €	14 680 €	Autres fonds	1 617 712 €	1 719 593 €		
Immobilisations corporelles	4 664 752 €	2 410 318 €	2 254 433 €	2 321 391 €	<b>Total (I)</b>	<b>4 043 564 €</b>	<b>3 915 215 €</b>		
Immobilisations financières	210 361 €	4 994 €	205 367 €	192 094 €	Provisions pour risques	31 500 €	43 500 €		
<b>Total (I)</b>	<b>4 950 221 €</b>	<b>2 467 993 €</b>	<b>2 473 228 €</b>	<b>2 528 164 €</b>	Provisions pour charges	500 321 €	708 736 €		
<b>Actif circulant</b>					<b>Total (II)</b>	<b>531 821 €</b>	<b>752 236 €</b>		
Stocks et en-cours	53 414 €	17 930 €	35 484 €	46 895 €	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	52 172 €	52 172 €		
Avances et comptes	0 €	0 €	0 €	0 €	Fonds dédiés sur autres ressources	311 878 €	313 099 €		
Créances d'exploitation	1 249 734 €	56 545 €	1 193 189 €	1 523 581 €	<b>Total (III)</b>	<b>364 050 €</b>	<b>365 271 €</b>		
Valeurs mobilières de placement	1 466 785 €	4 393 €	1 462 392 €	73 410 €	Dettes	1 524 743 €	1 538 218 €		
Disponibilités	1 295 335 €	0 €	1 295 335 €	2 498 415 €	Produits constatés d'avance	14 667 €	119 036 €		
<b>Charges constatées d'avance</b>	19 216 €	0 €	19 216 €	19 511 €	<b>Total (IV)</b>	<b>1 539 410 €</b>	<b>1 657 254 €</b>		
<b>Total (II)</b>	<b>4 084 485 €</b>	<b>78 868 €</b>	<b>4 005 617 €</b>	<b>4 161 812 €</b>	<b>Total général</b>	<b>6 478 845 €</b>	<b>6 689 976 €</b>		
<b>Total général</b>	<b>9 034 706 €</b>	<b>2 555 861 €</b>	<b>6 478 845 €</b>	<b>6 689 976 €</b>					

## Actif

L'actif immobilisé représente le patrimoine de la Cimade. Il s'élève au 31 décembre 2011 à 2 473 228 € contre 2 528 164 € au 31 décembre 2010. L'actif circulant s'établit à 4 005 617 € contre 4 161 812 € à fin 2010. Cette diminution correspond à une baisse du poste « Créances d'exploitation »

qui diminue de 330 392 €, qui s'explique par un versement plus régulier par l'Etat des sommes dues au titre de notre action dans les CRA. Ces moindres retards améliorent la trésorerie de l'association de près de 230 000 € par rapport à l'an dernier.

## Passif

Le passif du bilan représente les engagements de la Cimade vis-à-vis des tiers. Les Fonds associatifs s'améliorent à nouveau à 4 043 564 €, grâce au résultat positif de l'année, tempéré par l'amortissement 2011 des subventions d'investissement (travaux réalisés au centre d'hébergement de Massy).

Les Provisions pour risques et charges passent de 752 236 € fin 2010 à 531 821 € au 31/12/11, du fait de la fin de l'exécution du PSE lancé suite à la réforme de la présence associative dans les CRA.

La stabilité des « Fonds dédiés » par rapport à 2010 (364 050 €) est due à un choix de gestion. En effet, l'exploitation 2011 nous a permis de financer les actions du service Solidarités internationales grâce aux dons de l'année et à une partie de la subvention de la Fondation Cimade. Cela permet de préserver les fonds dédiés pour aider dès 2012 au lancement de nos activités internationales dans le cadre du projet « Loujna Tounkaranke ».

Les dettes sont en léger retrait puisqu'elles s'élèvent à 1 539 410 € contre 1 657 254 € au 31/12/10.

# INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

## Fondation Cimade

La Cimade a créé en 2008 une fondation dédiée sous l'égide de la Fondation du Protestantisme pour répondre à trois objectifs :

- la distinction de la gestion du patrimoine immobilier de celles des activités militantes,
- une meilleure gestion des fonds qui y sont placés en bénéficiant de l'expertise de la Fondation du Protestantisme.

En raison de ce statut, les dons adressés à cette fondation peuvent ouvrir le droit à deux types de défiscalisation : 75 % de déduction du montant du don (dans la limite d'un plafond de 50 000 €) pour les particuliers assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune et 66 % dans le cadre de l'impôt sur le revenu.

... Le compte de résultat et le bilan de la Fondation Cimade sont présentés dans le rapport de gestion de La Cimade, disponible sur le site internet de l'association ou sur simple demande auprès du service communication et développement des ressources.

## Périmètre des activités

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports d'activités, financier et de gestion présentés à l'Assemblée Générale de La Cimade en juin 2012. Ces rapports sont disponibles sur notre site internet ou peuvent être obtenus sur simple demande écrite auprès du service communication et développement des ressources. Les comptes 2011 ont été certifiés sans réserve par son Commissaire aux Comptes.

Les chiffres présentés dans ce document, hormis ceux du bilan financier, concernent La Cimade et toutes les associations locales qui lui sont rattachées. Structures juridiques distinctes, ces associations sont en effet liées à La Cimade par une convention et strictement destinées à financer et à mettre en œuvre localement certaines de ses actions.

## Evaluation des contributions volontaires en nature

Le bénévolat est valorisé sur la base de 1936 personnes s'étant engagées à intervenir chacune 1/2 journée par semaine. Le taux de valorisation est un SMIC horaire chargé retenu pour 12 € / heure. Il est ainsi évalué à une valeur totale de 4 181 760 €.

**Président : Patrick Peugeot**  
**Trésorier : Lionel Sautter**

**Responsable du service communication  
et développement des ressources :**  
**Adrien Chaboche**

**la Cimade**  
L'humanité passe par l'autre

Service communication  
et développement des ressources  
64 rue Clisson, 75013 Paris  
Tél. : 01 44 18 66 06  
Fax : 01 45 56 08 59  
dons@lacimade.org



Conception et réalisation : Le Sourire en Prime  
Rédaction : Mise à jours

crédits photos :

couverture  
Hafiz, demandeur d'asile en situation irrégulière, hébergé à Nîmes par la paroisse protestante et La Cimade, avril 2011 - (c) Vali

Permanence de La Cimade en Ile-de-France, septembre 2011 - (c) Vandy Rattana

Le camp de Choucha, en Tunisie, a accueilli plusieurs centaines de milliers de réfugiés fuyant les combats en Lybie, mars 2011 - (c) La Cimade

intérieur  
Sadamati avait 14 ans lorsqu'elle a vécu l'arrestation et l'expulsion de ses deux parents vers Anjouan. Seul son père a pu revenir un mois après, par la mer et au péril de sa vie, mai 2012, Mayotte - (c) Vali

70 squatteurs sans papiers d'origine somalienne et érythréenne, privés d'accès au droit d'asile, squattent un immeuble à Montpelier en attendant leur régularisation, mars 2012 - (c) Vali

Permanence Asile de La Cimade à Nîmes, mars 2011 - (c) Vali